

## **MAIRIE DE NOINTEL**

### **REUNION DU MARDI 29 AVRIL 2014**

**20h30**

**L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf avril à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe LADAM, Maire.**

**Date de convocation : 24 avril 2014**

**Présents : M. LADAM, Mme BODCHON-SEREIN, M. DECAUDAIN, Mme DUFRANNE, M. DEGREMONT, M. MAUROY, Mme LEFEVRE, Mme DOMINGOS-FREIRE, M. LANTEZ, Mme MACUDZINSKI, M. THOMAZON, M. RUMEAU, Mme BOULANGER**

**Excusés : Mme GROBON (pouvoir à Mme LEFEVRE), M. REGNIER**

**Secrétaire de séance : M. LANTEZ**

#### **1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL :**

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 15 avril 2014.

#### **2/ BUDGET 2014 :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1 et suivants,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de voter le budget primitif suivant pour l'année 2014.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- Section de fonctionnement : **1 090 340 €**
- Section d'investissement : **1 480 637 €**

Monsieur RUMEAU constate que les dépenses liées à la salle multifonctions vont réduire pendant quelques années les marges de manœuvres de la commune et empêcher de prévoir d'autres dépenses d'investissement. Monsieur LADAM lui répond que c'est là une évidence pleinement assumée, que la salle est prévue depuis plusieurs années, que le choix du Conseil municipal a été de limiter le recours aux emprunts, cette dernière décision ayant pour conséquence d'avoir dû puiser dans les fonds propres de la commune préservés pour cette opération.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2014 présenté par Monsieur le Maire.

#### **4/ DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION DE BANCS DE TOUCHE**

##### **AU STADE :**

Considérant que l'équipe Seniors A du FC Nointel devrait monter en championnat Excellence,

Considérant d'une part que les bancs de touche du stade ne seront plus conformes au règlement de la Fédération Française de Football, d'autre part qu'il manque en plus un banc de touche pour les délégués de match,

Sur la base d'un devis fourni par SPORT FRANCE pour l'acquisition de trois nouveaux bancs de touche aux normes de la réglementation de la FFF, devis d'un montant de 3 964 € H.T., le Conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter l'octroi d'une subvention d'un montant de 1 982 € (soit au titre de la réserve parlementaire, soit auprès de la Fédération Française de Football).

##### **4/ REVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX :**

Comme chaque année au 1<sup>er</sup> avril, les loyers des logements communaux sont révisés.

Considérant le taux de référence des loyers publié par l'INSEE au premier trimestre 2014 (en moyenne annuelle) qui s'élève à 125 soit une hausse de + 0,60 % en variation annuelle, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'augmenter les loyers des logements communaux de 0,60 % au 1<sup>er</sup> avril 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter les loyers selon la proposition faite.

Les loyers s'élèveront donc au 1<sup>er</sup> avril 2014 à :

- Logement 2 rue des Boues : 446,54 €
- Logement 1 place de la Mairie : 502,20 €
- Logement 11 place de la Mairie : 611,12 €
- Logement 13 place de la Mairie : 642,21 €

##### **4/ NUMEROTATION POSTALE DE LA ZONE PAVILLONNAIRE :**

Monsieur le Maire soumet au Conseil municipal le projet de numérotation postale de la future zone pavillonnaire transmis par Monsieur DUFOUR, maître d'œuvre de la commune et de Oise Habitat.

Pour rappel deux nouvelles rues ont été créées : rue du Bas Parc et rue Louis de Bechameil.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver la numérotation concernant la rue du Bas Parc
- De demander à ce que la numérotation de la rue Louis de Bechameil débute depuis la rue de Courcelles et non depuis la rue du Bas Parc

##### **5/ DESIGNATION DE DEUX DELEGUES AUPRES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DES COMMUNES DE L'OISE :**

Suite au renouvellement des Conseils municipal, le Syndicat souhaite que soit nommé deux délégués pour représenter la commune.

Sont candidats Monsieur LADAM et Madame BODCHON-SEREIN.

A 12 voix pour et 2 abstentions, Monsieur LADAM et Madame BODCHON-SEREIN sont élus délégués auprès du Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Construction des Communes de l'Oise.

### **8/ COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS :**

Suite au renouvellement des Conseils municipaux, le Conseil municipal doit désigner 12 noms de contribuables susceptibles de composer la commission communale des impôts directs en tant que titulaires et 12 noms de contribuables susceptibles de composer la commission communale des impôts directs en tant que suppléants.

Monsieur le Maire rappelle que cette commission, présidée par lui-même ou son premier adjoint, sera composée de 6 membres titulaires et 6 membres suppléants. La liste de 24 noms aujourd'hui dressée par le Conseil municipal sera ensuite transmise à la Direction Générale des Finances Publiques et les 6 commissaires titulaires et les 6 suppléants seront désignés par le Directeur Départementale des Finances Publiques.

La liste dressée par le Conseil municipal est la suivante :

- Titulaires : EVARD Lucien, DECAUDAIN Jean, MAUROY Anne-Marie, LEJEUNE Michel, MEUNIER Marie-José, SEREIN Etienne, REMY Michel, ALLET Philippe, RUMEAU Didier, JOURDAIN Henri, PORTEMER Jean-Pierre et GENEVOIS Lucette
- Suppléants : FONTAINE Anne, BOULANGER Maité, FRAISSE Jean-Luc, MAGNIER Patricia, DELSAUX Antoine, VAN HOORNE Irène, GANTELET Alain, DELABY Jean-Paul, DEGREMONT Jean-Pierre, VERDON Françoise, GOURSOLAS Antoine et GINDRE Agnès

### **9/ QUESTIONS DIVERSES :**

- La commission « travaux », élargie aux Conseillers municipaux qui le souhaitent, se réunira le mardi 06 mai à 18h, afin de déterminer les choix des carrelages, peintures ... de la salle multifonctions
- Une commission chargée d'élaborer le règlement de la future salle multifonctions et de proposer son tarif de location, et composée de Madame BODCHON-SEREIN, Madame LEFEVRE, Monsieur DECAUDAIN, Madame DUFRANNE, Madame MACUDZINSKI, Monsieur DEGREMONT, Madame DOMINGOS-FREIRE, Monsieur LANTEZ, Monsieur RUMEAU et Madame BOULANGER se réunira le mardi 03 juin à 18h30.
- Une tournée des bâtiments communaux sera organisée le jeudi 12 juin à 18h30 pour les Conseillers municipaux
- La commission « urbanisme » ne se réunira pas ce vendredi 02 mai. Prochaine réunion le vendredi 16 mai.
- Rappel : la commission « fleurissement et embellissement » se réunira ce vendredi 02 mai.
- Travaux de la zone pavillonnaire : La commission « travaux » sera intégrée aux réunions quand les entreprises en seront à la partie du chantier gérée par la commune. Actuellement c'est surtout Oise Habitat qui est concerné. Par ailleurs une visite du

chantier sera organisée pour les Conseillers en présence du maître d'œuvre quand la voirie sera en cours de réalisation.

- Une réception sera organisée en l'honneur du FC Nointel un dimanche après-midi après un match (date à déterminer)
- Réforme des rythmes scolaires : Monsieur le Maire fait lecture du dernier courrier adressé à l'Inspectrice académique l'informant de la décision du Conseil municipal de ne pas appliquer la réforme à la rentrée de septembre 2014. Par téléphone, l'Inspectrice l'a prévenu que l'Académie pourrait obliger les enseignants à appliquer la réforme. Pour le moment le Conseil maintient cependant sa décision. Par ailleurs Monsieur le Maire donne pour information au Conseil municipal le montant des devis demandés à l'association Léo Lagrange, association qui aurait pu intervenir en cas d'application de la réforme.
- Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la conversation qu'il a eue avec Madame COCHET et sa famille concernant le cimetière de Nointel, cette personne signalant des vols au cimetière et souhaitant qu'il soit fermé tous les soirs (ainsi que les murs rehaussés et une caméra installée). Monsieur le Maire lui avait répondu qu'il n'en était pas question. Le Conseil municipal va dans le même sens mais il est demandé aux Conseillers de voir ce qui se fait dans d'autres communes.
- Il est signalé qu'un coffre-fort (vide et très lourd) a été retrouvé sur un chemin vers La Couarde. Les gendarmes se sont déjà rendus sur place mais il est toujours là. Par ailleurs des tags sont signalés sous le pont du chemin de Saint-Aubin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 22h50.

A Nointel, le 02 mai 2014.

Le Maire,  
Philippe LADAM